



Le Ferdinois

Vol.25 no 01 | Janvier 2026



2-3-4-5

Sommaire du procès-verbal

6-7-8

Le billet du Maire

9-10-11

À l'affiche

12 À 17

À savoir

18-19

Loisirs

20

Calendrier



Nouvelles municipales

Sommaire du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 janvier 2026

1. Le conseil municipal autorise l'embauche d'un journalier à la voirie à temps plein à compter du 5 janvier 2026, soit Alexandre Denommée.
- 2.La municipalité accepte d'être à nouveau représentée par le cabinet d'avocats Morency Société d'avocats s.e.n.c.r.l à la cour municipale commune de la Ville de Plessisville pour les constats d'infraction délivrés par les fonctionnaires et employés municipaux, par ses mandataires (ex. SPAA) ou par les agents de paix relativement à toutes infractions.
- 3.Le conseil municipal approuve le renouvellement les contrats d'entretien et soutien des applications (logiciels) auprès de PG Solutions pour l'année 2026 pour un montant d'environ 18 000.00\$ plus ou moins 5 000.00\$.
- 4.La municipalité autorise les services de Services sanitaires Denis Fortier pour les petits contrats suivants pour l'année 2026 :
 - 2 collectes de feuilles par année;
 - Collecte des vidanges à l'ancien hôpital St-Julien;
 - Fourniture, levée et disposition des conteneurs de l'écocentre;
 - Transport et disposition des matériaux secs, des résidus verts et des métaux aux taux établis dans leur proposition du 18 septembre 2025.
5. La municipalité autorise l'adhésion à Société d'Horticulture et d'éologie pour l'année 2026 et d'autoriser le paiement de la cotisation annuelle de 100 \$.
6. Le conseil municipal accepte le renouvellement de l'adhésion à Tourisme Centre-du-Québec pour l'année 2026 et d'autoriser le paiement de la cotisation annuelle de 701.35 \$

7. Le conseil municipal accepte d'adhérer au Plan Partenaire 2025-2026 pour la région de l'Érable pour l'année 2026 et d'autoriser le paiement de la cotisation annuelle de 220.00\$ plus les taxes applicables.
8. Le conseil municipal offre la chance aux citoyens de la municipalité de Saint-Ferdinand de pratiquer deux journées en plein air au Mont Apic en offrant 50% de rabais sur la billetterie (entrée de ski et de glissades) lors de la *Journée des municipalités*. Les dates sont le 22 janvier et 18 février 2026.
9. La municipalité autorise une aide financière de 7 000 \$ aux Fêtes du Lac William pour le fonctionnement général du festival 2026.
10. La municipalité accepte de verser une commandite de 650 \$ au Club des motoneigistes du lac William inc. pour une publicité sur la carte des sentiers 2025-2026 incluant le logo de la municipalité.
11. Le conseil municipal autorise de verser une aide financière de 3 000 \$ au Centre de ski de fond La Clé des Bois pour le fonctionnement du centre de ski de fond.
12. La municipalité approuve l'embauche de préposés à l'aréna soit : Sammy Douville, Michaël Gagnon, Laurence Grégoire et Logan Garneau pour assurer le bon fonctionnement de celle-ci.
13. Le conseil municipal approuve le dépôt d'une demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'aide de la mise en valeur du territoire public.
14. La municipalité autorise Loisirs Vianney l'utilisation du terrain situé au 535 route de Vianney du 7 au 9 aout 2026 pour la tenue du Festival du Montagnard.

15. La municipalité autorise la demande de dérogation mineure soumise par Annie Marcoux et Silvio Bergeron et localisée au 418, 4^e rang Sud.

16. Le conseil municipal renouvelle pour 2 ans les mandats des membres du comité consultatif d'urbanisme de la municipalité de Saint-Ferdinand

Sommaire du procès-verbal de la séance extraordinaire du 12 janvier 2026

1. Le conseil municipal adopte et publie le budget 2026 :

Recettes	budget 2026
Taxes Foncières	4 981 372 \$ 64,6%
Compensations services municipaux	761 203 \$ 9,9%
Paiements tenant lieu de taxes	54 890 \$ 0,7%
Autres services rendus	688 020 \$ 8,9%
Transferts conditionnels	723 937 \$ 9,4%
Affectations	496 740 \$ 6,4%
Total des recettes	7 706 162 \$

Dépenses	Projet budget 2026
Administration générale	1 137 320 \$ 14,8%
Sécurité publique	780 250 \$ 10,1%
Voirie et transport routier	2 508 200 \$ 32,5%
Hygiène du milieu	1 231 700 \$ 16,0%
Santé et bien-être	5 700 \$ 0,1%
Urbanisme	446 703 \$ 5,8%
Loisirs et cultures	608 440 \$ 7,9%
Frais de financement	874 349 \$ 11,3%
Affectations	113 500 \$ 1,5%
Total des dépenses	7 706 162 \$

Quote-part MRC	Projet budget 2026	
Conseil	27 070,00 \$	2,3%
Administration	194 000,00 \$	16,6%
Évaluation	156 000,00 \$	13,4%
Autres dépenses	7 500,00 \$	0,6%
Incendie	378 000,00 \$	32,4%
Ingénierie	35 000,00 \$	3,0%
Transport	25 500,00 \$	2,2%
Cours d'eau & récupération	42 000,00 \$	3,6%
OMH	5 200,00 \$	0,4%
Aménagement	104 603,00 \$	9,0%
Développement économique	105 000,00 \$	9,0%
Forêt public & privé	25 100,00 \$	2,2%
Équipement supra locaux	32 000,00 \$	2,7%
Culture	30 000,00 \$	2,6%
1 166 973,00\$		
Augmentation de		5,34%
2026		
Évaluation imposable	543 682 900	1,267
Augmentation de		26,7%
2. Le conseil municipal adopte le programme triennal d'immobilisation pour les années 2026-2027-2028		



LE BILLET DU MAIRE

Jean Bernier

Le 31 Décembre à minuit...On a fêté l'année qui vient de s'achever ou la perspective de l'année qui s'en vient?

Si l'année a été fructueuse, je suis persuadé que les succès de celle-ci auront été célébrés au fur et à mesure pendant l'année...conséquemment la fête à minuit le 1er janvier permet de célébrer le renouveau potentiel offert par 365 jours desquels on attend : amélioration, succès et santé. C'est précisément ce que je tiens à vous souhaiter, très sincèrement, de la santé en 2026!!

Première fonction publique de retour de vacances!

De retour de vacances le 9 janvier, je me suis mis à la tâche la journée même avec notre DG, madame Magazzu et Yvan Fecteau qui m'avait remplacé comme vice-maire.

Nous avons continué à développer un budget 2026, qui tient compte des dépenses réelles encourues en 2025. Il faut comprendre que 2026 représente une nouvelle année d'évaluation foncière et celle-ci s'est située à plus de 26.7 % en hausse pour la municipalité entière.

Le résultat de cet exercice représente une hausse d'un peu plus de 14.5 % versus le budget de 2025. Toutefois, il prend compte des dépenses encourues en 2025 qui ont dépassé 7.1M\$... Et ce résultat n'est pas nécessairement final... Conséquemment l'augmentation budgétaire réelle se situerait à quelque part entre 7 et 8%.

Afin de limiter le fardeau de taxes pour les propriétaires d'habitation, nous ferons passer les taux de taxation de 0,75\$ par 100\$ d'évaluation à un taux inférieur qui reste à définir. Nous avons aussi établi des taux de taxes différents selon la classe de payeur de taxes.

Ainsi, le nouveau taux de base qu'on appelle "Résiduel" sera en vigueur pour la plupart des habitations domiciliaires, du secteur agricole et du secteur forestier.

Le secteur Commercial paiera une part plus importante tout comme les Industries. Au moment où nous éditons, nous ne connaissons pas encore les coefficients finaux qui seront appliqués à ces secteurs. Cette situation est générée par l'extrême complexité de l'exercice informatique et de rapports Excel qui sont refaits presqu'en continu.

Il est évident que la session extraordinaire du conseil prévue pour le 26 janvier à 19h au Manoir du lac William, nous permettra de vous dévoiler à ce moment les données finales reliées à ce nouveau processus budgétaire pour notre municipalité. Nous vous convions en grand nombre à cette occasion.

Rencontres individuelles avec Alex Boissonneault et Luc Berthold

J'ai eu l'occasion de rencontrer de façon formelle pour la première fois notre député d'Arthabaska au parlement de Québec, M. Alex Boissonneault ainsi notre député fédéral de la circonscription de Mégantic-l'Érable, M Luc Berthold.

J'ai énormément apprécié faire leur connaissance J'ai évidemment profité de cette occasion pour leur présenter les enjeux et les projets qui sont stratégiquement importants pour St-Fer. Ils ont tous les deux une sympathie naturelle pour notre charmante municipalité. Je suis persuadé que nous serons capables de travailler très bien ensemble afin de faire avancer certains dossiers. À suivre...

Levée de fonds annuelle du Club de Motoneigistes du lac William à Saint Ferdinand.

Jeudi soir le 15 janvier avait lieu, au bar le William, le début de la levée de fonds pour le club de motoneigistes du lac William à Saint Ferdinand. A cette occasion, les nouvelles couleurs et designs du gilet officiel du club pour la saison 2025-2026 ont été dévoilés. Conséquemment, une grosse portion des clients du William ce soir-là arboraient fièrement cette nouvelle présentation.



Je peux vous confirmer que le gilet est d'une très haute qualité et à 80 \$, ça représente un très bon rapport qualité-prix pour supporter cette association si importante durant l'hiver.

Avec à sa tête leur dynamique président Christian Perron, le club est entre très bonnes mains. Son leadership naturel, son calme et sa vision amènent les membres de son association à dédier beaucoup de temps, afin de baliser les pistes et faire toutes tâches connexes qui seront bénéfiques pour la pratique de ce sport, si important au Québec.

D'ailleurs, leurs efforts sont récompensés à date, car ils sont tributaires d'une température tout à fait idéale pour pratiquer ce sport dans des conditions de neige abondante et propice à une pratique non seulement de qualité, mais aussi, en terme de quantité de « jours praticables » .

Pas besoin de remonter loin dans nos souvenirs pour avoir des images de saisons très écourtées à cause d'un manque de neige..

Profitez-en! Bonne saison!

Spectacle de Sam Vigneault

Je sais qu'il ne reste plus de billet pour la partie des Canadiens à Montréal. Toutefois, il reste encore 14 billets de spectacle pour celui de Sam Vigneault au Carré 150 à Victoriaville. Cette prestation aura lieu le 7 février à 20:30. Pour réserver vos billets, contactez Geneviève Paradis, coordonnatrice des loisirs de Saint-Ferdinand, au 819-998-8129.

Jean Bernier

Votre Maire



À l'affiche

MARDI 17 FÉVRIER 2026

S H E L M
19H

CONFÉRENCE:
TENDANCES
FUTURES
ET ÉCHANGE DE
SEMCENCES

GRATUIT

À LA SALLE COMMUNAUTAIRE DE ST-FERDINAND

LES DAMES DE L'AMITIÉ
PRÉSENTENT

BINGO

11 FÉVRIER 2026

À 13H

PRIX DE PRÉSENCE
ET COLLATION
POUR TOUS !

18 ANS ET +

À la salle
communautaire

Yoga FADOQ hiver 2026

Endroit : Salle communautaire
St-Ferdinand

Quand : Les mardis à 16:30

Date début: 13-01-2026

Cout : \$12/cours session de 08 cours

Pour informations ou inscriptions :

Paulette Allaire 418-428-9741
Priscille Fortier 418-281-9240



Instructeur : Christine Boucher

CONCOURS
TON COUP
DE COEUR
LITTÉRAIRE
DU 3 AU 12
FÉVRIER

Viens nous voir à la
Bibliothèque Onil Garneau

7 Février 2026
Victoriaville

Pour réserver
Geneviève Paradis
819-998-8129
32\$ sans autobus
55\$ avec autobus



SAM VIGNEAULT

14 billets de disponibles faite vite!



Le 7 février 2026 prochain, le lac William sera l'hôte de la 10^e édition de la **Journée familiale d'initiation à la pêche sur glace**, anciennement bien sous le nom de *Tournoi familial de pêche sur glace*.

Comme les dernières éditions, la formule reste la même, c'est-à-dire une activité familiale où des guides passionnés transmettent leurs trucs et astuces pour une pêche blanche réussie, à chaque enfant et leur famille. En plus de recevoir un ensemble de base pour la pêche sur glace, chaque équipe reçoit toute l'information nécessaire concernant la sécurité sur glace, la biologie des différentes espèces de poissons pêchés, les bonnes pratiques et l'importance de la remise à l'eau.

Comme à notre habitude, le GROBEC a mis ses contacts à contribution et a déniché une foule de prix pour gâter les équipes participantes via des tirages au sort et un concours photographique.

Pour cette 10^e édition, le GROBEC prône le retour aux sources, c'est-à-dire une activité axée sur l'aspect familial et la mise en valeur de ce sport hivernal. Bien entendu, on vous réserve quelques surprises pour les 10 ans, mais pour le savoir... inscrivez-vous !! On vous attend le 7 février prochain !

Prenez note que pour cette journée, l'accès au débarcadère de la marina sera non accessible. Il faut prévoir se stationner à l'église ou dans les rues environnantes.

**Les inscriptions sont ouvertes depuis le 20 décembre 2025. Suivez notre page Facebook ou visitez notre site web, dans l'onglet Événement.*



Le Centre de ski La Clé des Bois de St-Ferdinand est fier
d'annoncer, pour une deuxième année consécutive, la Journée
gratuite Sanitaire Fortier.



Samedi 21 février
2026

Pour cette journée spéciale, tout est entièrement gratuit :

- Admission
- Location d'équipement
(réservation au 819-998-3207)
- Accès aux pistes

Et pour prolonger le plaisir, joignez-vous à nous en soirée, de
19 h à 21 h, pour une randonnée aux flambeaux, de la tire sur la
neige, du popcorn et des feux de camp.

Une journée parfaite pour profiter de l'hiver en famille ou
entre amis.





À savoir



PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Lundi 2 février 2026

19h

821, rue Principale
(salle du conseil)

Bibliothèque Onil-Garneau

Horaire

Mardi : 12h30 à 19h

Mercredi : 12h30 à 19h

Jeudi : 12h30 à 19h

Hélène Mercier

(418) 428-9607

www.stferdinand.ca/bibliotheque

Bibliothèque Onil-Garneau

Municipalité de Saint-Ferdinand

375, rue Principale, Saint-Ferdinand (QC) G0N 1N0

HEURES D'OUVERTURE

Lundi au jeudi: 9h à 12h / 13h à 16h45
Vendredi: 9h à 12h

(418) 428-3480

(418) 428-9724 (télécopieur)

info@stferdinand.ca

www.stferdinand.ca

Municipalité de Saint-Ferdinand 2024

Municipalite.StFerdinand



22 FEVRIER

50%

UN RABAIS EST OFFERT AUX
CITOYENS DE SAINT-FERDINAND
POUR CES DEUX DATES !



Vous avez un chien ?

Enregistrez votre chien à la municipalité !

Pour 20\$/chien, vous recevrez une médaille d'identification à vie. Si votre chien est perdu, nous pourrons vous aider à le retrouver.

Rappels :

- Limite de 3 chiens par famille.
- Gardez votre chien en laisse et sous supervision.
- Ramassez les déjections dans les lieux publics.



Merci pour votre collaboration !

Pour plus d'infos, contactez le bureau municipal au 418 428-3480.

CADEAU POUR LES MAMANS D'UN NOUVEAU BÉBÉ À SAINT-FERDINAND EN 2026

RECEVEZ UNE CARTE-CADEAU DE 125\$



Échangeable à votre pharmacie Proxim de Saint-Ferdinand !

Pour vous inscrire :

Contactez Benoit Brais au 418-428-3869 ou
par courriel à michellelemay@cgocable.ca.

Indiquez :

- Votre nom
- Nom et date de naissance de votre enfant (ou prévue pour 2026)
- Numéro de téléphone
- Adresse complète de votre résidence
- Courriel



Avez-vous votre permis ?

Un permis est requis pour tous travaux de rénovation, construction, démolition, installation de piscine, etc.

Pour obtenir votre permis, vous devez remplir le formulaire à cet effet disponible sur notre site web et/ou au bureau municipal.



Éric Chartier inspecteur en bâtiment et environnement : 418-428-3480 poste 4301



*Voici le moment de souscrire
à la C.V.A. 2026*

**Contribution Volontaire Annuelle pour la
conservation de l'église de Saint-Ferdinand**

Vous recevrez sous peu par la poste toutes les informations à ce sujet.

Vous pouvez contribuer :

Par un versement unique par un ou plusieurs chèques postdatés aux dates qui vous conviennent à l'ordre de Paroisse SJMV/St-Ferdinand ou en argent comptant.

Par la poste : *Presbytère St-Ferdinand, 609, rue Principale, Saint-Ferdinand, GON 1N0;*

Par paiement en ligne/sur Internet sur l'option *Virement entre personnes Desjardins*;

Par paiement en ligne/sur Internet sur l'option *Virement Interac*;

Au presbytère sur les heures de bureau *les lundis et les jeudis* de 9 h à 12 h.

Vos reçus fiscaux vous seront alors remis sur place ou à l'église à la messe le dimanche.

Tél. : 418 428-3800.

Nous vous remercions de votre soutien financier.

Le comité responsable de la CVA 202

POUR TOUTE URGENCE DE VOIRIE

TÉLÉPHONER AU
418-332-5941

Prise de sang

Saviez-vous que vous pouvez effectuer vos prélèvements sanguins et urinaires à la salle du conseil? Pour peu de frais, **Mme Marjolaine Henri**, membre de l'Ordre des technologistes médicaux du Québec, peut répondre à vos besoins. Vous pouvez même avoir ce service dans le confort de votre foyer.

supermarjo2@hotmail.com
819 350-4195



Du nouveau pour les propriétaires d'embarcations nautiques



À la lecture d'un article de M. Raphaël Pirro dans le Journal de Montréal, nous avons appris qu'Ottawa va obliger les propriétaires d'embarcations nautiques à renouveler leurs permis tous les 5 ans.

Le ministère des Transports Canada va obliger les propriétaires de bateaux, de motomarines ou de toute autre embarcation motorisée à renouveler leur permis de navigation tous les cinq ans dès cette année, signant la fin des permis valides à perpétuité.

Cette modification à la loi est entrée en vigueur au premier jour de l'année 2026.

Ce sera une nouvelle plaque d'immatriculation qui permettra de tenir une base de données plus à jour.

Il en coûtera 24\$ pour renouveler son permis. Comme pour les véhicules, une personne détenant plusieurs embarcations devra payer son permis pour chacune d'entre elles.

Aujourd'hui, les populaires motomarines côtoient les cruisers, qui se frottent aux pontons et aux voiliers. Cela fait beaucoup d'activités sur un lac et il est important de maintenant s'y attarder.

Ces activités requièrent plus d'informations et d'équipements pour encadrer une lutte contre les espèces envahissantes ou ne pas nuire à la qualité de l'eau du lac.

Il serait intéressant que l'argent supplémentaire généré par les renouvellements de permis pourrait servir à la mise à niveau des installations nautiques comme un système de lavage pour équipements nautiques.

Nous ne savons pas comment le gouvernement comptait se servir de cette nouvelle source de revenus.

Un permis d'embarcation de plaisance nouveau ou transféré est valide pendant cinq ans avant de devoir être renouvelé. Il est possible de vérifier la date d'expiration de votre permis à l'aide de votre numéro de permis d'embarcation de plaisance.

Les permis plus anciens sans dates d'expiration ont désormais une date d'expiration, comme le montre ce tableau.

Dates d'expiration des permis sans date d'expiration

Date de délivrance du permis	Date d'expiration du permis
31 décembre 1974 ou avant	31 mars 2026
Du 1 ^{er} janvier 1975 au 31 décembre 1985	31 décembre 2026
Du 1 ^{er} janvier 1986 au 31 décembre 1995	31 décembre 2027
Du 1 ^{er} janvier 1996 au 31 décembre 1999	31 décembre 2028
Du 1 ^{er} janvier 2000 au 31 décembre 2005	31 décembre 2029
Du 1 ^{er} janvier 2006 au 28 avril 2010	31 décembre 2030

Pour de plus amples informations, visitez le site de Transports Canada
<https://tc.gc.ca/fr/transport-maritime/permis-immatriculation-batiments>



CHEZ NOUS
C'EST
ZONE
BLEUE

MESSAGE AUX CITOYENS

*Des précautions particulières en hiver!*

En cas d'incendie, la sortie principale pourrait ne pas être disponible. Il faut donc prévoir :

- Déneiger toutes les portes de la maison, les balcons ou patios, les fenêtres du sous-sol et les trottoirs d'accès.
- Éviter de surcharger les balcons, il ne s'agit pas de lieux d'entreposage.

Contact :
Sébastien Demers
Chef prévention
sdemers@erable.ca
819 362-2333, poste 1280

**DÉGAGER LES FENÊTRES ET LES SORTIES DE SECOURS!****✓ Gardez les issues dégagées :**

- Rangez bottes, souliers, sacs d'école, sacs de sport, etc. afin de laisser les corridors, les escaliers et les sorties libres et d'éviter les chutes lors d'une évacuation.
- Les sorties, les portes et les fenêtres doivent être *libres de neige, de glace et de tout obstacle.*
- • Rappel! Le gel peut bloquer les fenêtres. Vérifiez-les et assurez-vous de pouvoir les ouvrir en tout temps, peu importe la saison.

✓ Prenez de bonnes habitudes :

- Assurez-vous qu'il n'y a pas d'accumulation de créosote dans les conduits de fumée en faisant une vérification visuelle de temps en temps.

✓ Installez des avertisseurs :

- Installez des avertisseurs de fumée et de monoxyde de carbone dans votre résidence.
- Vérifiez régulièrement leur bon fonctionnement. Ces appareils pourraient vous sauver la vie!



HORAIRE

Du Centre de loisirs Gaston-Roy

Hiver 2026

Lundi

18H30 - 19H30

RÉSERVATION

Mardi

17H30 - 19H

PATIN DISCO

19H - 20H30

HOCKEY LIBRE

Mercredi

19H - 20H30

RÉSERVATION

Jeudi

18H - 19H

HOCKEY
DÉBUTANT

19H - 20H

PATIN LIBRE

20H30 - 22H

RÉSERVATION

Vendredi

20H - 21H30

RÉSERVATION

Samedi

10H - 11H30

PATIN LIBRE

12H - 14H

HOCKEY LIBRE

Dimanche

10H - 11H30

PATIN LIBRE

12H - 14H

HOCKEY LIBRE

12 ANS ET MOINS

Pour toute réservation,

rendez-vous sur la

plateforme Qidigo !

Suite à des

réservations, l'horaire

peut être modifié.

Suivez notre page

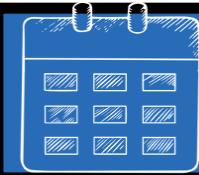
Facebook pour ne rien

manquer !



MUNICIPALITÉ DE SAINT-FERDINAND 2024





Calendrier

Activités et événements à venir

février 2026

dim. lun. mar. mer. jeu. ven. sam.

1	2  Séance du conseil 19h	3	4 	5	6	7 St-Fer En hiver GROBEC Sam Vigneault
8	9	10	11 bingo 13h 	12	13	14
15	16	17 SHELM conférence 19h	18 	19	20	21 Journée gratuite La Clé des Bois.
22 50% Mont Apic	23	24  19h	25 	26	27	28